

Demande d'aide financière

Ouverture de dossier

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom	
Adresse	
Code postal	
Téléphone	
Courriel	
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	

CORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Code postal	
Téléphone	
Site Internet	

Aide financière demandée pour :

Création d'une entreprise ou d'une coopérative d'économie sociale

Une demande peut être soumise au Fonds Économie Sociale (FES) au cours de la 1re année de création d'une entreprise ou d'une coopérative à but non lucratif légalement constituée. Toutefois, l'aide financière du FES ne peut servir à rembourser des dettes encourues avant la date de la réception de la demande d'aide officielle au Développement économique de la Ville de Laval.

Projet d'économie sociale

Les projets doivent favoriser le développement de l'offre de l'économie sociale ou contribuer au rayonnement de l'économie sociale à Laval. La demande doit être faite par un organisme, une coopérative ou une entreprise à but non lucratif.

Critères d'admissibilité spécifiques en économie sociale

L'entreprise, la coopérative ou le projet permet de :

- Améliorer la qualité de vie des personnes et de la communauté.
- Répondre à des besoins sociaux, culturels et environnementaux.
- Établir des liens durables avec les partenaires régionaux.
- Structurer l'offre en économie sociale à Laval.
- Produire des biens ou des services.
- Favoriser l'accessibilité des biens et services à juste prix en fonction des clientèles ciblées.
- Mettre en place des mesures pour contribuer à la protection de l'environnement.
- Créer ou maintenir des emplois.

Critères d'admissibilité généraux

- Être une entreprise, coopérative ou un organisme à but non lucratif (selon le Registre des entreprises du Québec).
- Exercer ses activités principales à Laval.
- Présenter un conseil d'administration régi par des règles de bonne gouvernance.
- L'équipe et le CA doivent posséder une expérience ou une formation pertinente au projet.
- Démontrer la capacité financière d'investir une mise de fonds équivalente à 20 % du coût du projet.
- Comporter des dépenses soit en immobilisation, acquisition d'inventaire, fonds de roulement ou autres dépenses pertinentes à la réussite du projet.
- Générer une proportion significative de revenus en fonction du type d'activité.
- Démontrer que l'aide financière du FES complète ou améliore le plan financier de l'entreprise ou du projet afin d'assurer sa faisabilité.
- L'entreprise ou le projet doit présenter de bonnes perspectives de développement durable, de viabilité et de pérennité. Le projet sera évalué en fonction des documents déposés, dont un plan d'affaires ou un résumé de projet avec des états financiers prévisionnels portant sur les deux prochaines années d'activités.

Documents à joindre à votre demande d'aide financière :

- 1) Les curriculum vitae de la direction et des membres du conseil d'administration
- 2) Une liste des membres du conseil d'administration avec leurs coordonnées
- 3) La charte d'incorporation
- 4) Un plan d'affaires ou un résumé du projet
- 5) Des états financiers prévisionnels sur deux ans
- 6) Tout autre document relatif au projet disponible au moment de l'inscription

Fonds Économie Sociale – Demande d’aide financière

Je confirme que la création de l’entreprise ou le projet est à sa phase de démarrage ou dans sa première année d’activité.

Je comprends également que cette demande n’engage en rien Développement économique de la Ville de Laval à accorder l’aide financière demandée ou une partie de celle-ci.

Je, _____, déclare que tous les renseignements et documents fournis à Développement économique de la Ville de Laval sont véridiques. J’autorise Développement économique de la Ville de Laval à utiliser mes renseignements personnels dans le cadre de recherche pour l’analyse de mon projet d’entreprise. Ces renseignements peuvent être le dossier de crédit, le plunitif et autres besoins en lien avec cette demande.

Engagement du demandeur

Signé à Laval en date du _____

Signature du demandeur: _____

¶

i

Version préliminaire – sujet à changement

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et dans le seul but d’alléger le texte.